

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armement

Question écrite n° 74750

Texte de la question

M. Denis Jacquat remercie M. le ministre de la défense de bien vouloir le renseigner concernant les pathologies engendrées â court, moyen et long terme par le « gaz moutarde ».

Texte de la réponse

Utilisé pour la première fois en 1917, le « gaz moutarde », également appelé « ypérite », est un toxique de guerre qui pénètre l'organisme par la peau, les muqueuses et les poumons. C'est une substance dont la toxicité se manifeste avec un temps de latence allant de trente minutes à plusieurs heures. Les premières manifestations d'une intoxication au « gaz moutarde » sont oculaires (photophobie, oedème des paupières, larmoiement), cutanées (lésions rappelant une brûlure : érythème, vésicules), et respiratoires (toux, oppression, difficultés à respirer). Plus tardivement surviennent des symptômes liés à la généralisation de l'intoxication : douleurs, nausées, vomissements, fièvre, fatigue. Les manifestations sanguines apparaissent au bout de cinq jours (anémie, baisse des défenses immunitaires) et sont comparables à celles occasionnées par une irradiation ou une radiocontamination. Les conséquences chroniques d'une intoxication au « gaz moutarde » dépendent des organes touchés au moment de l'intoxication. Ce sont notamment les suivantes : cicatrices de brûlures inesthétiques, modification de la pigmentation de la peau, troubles de la sensibilité, ulcérations chroniques pouvant aboutir à des cancers de la peau ; asthme, laryngite et pharyngite chronique, emphysème et insuffisance respiratoire, bronchite chronique et pneumopathies récurrentes ; conjonctivites chroniques et lésions chroniques de la cornée. Quant aux données sur la tératogénicité et la toxicité sur la fonction de reproduction, les données épidémiologiques sont insuffisantes pour pouvoir être interprétées. Les nombreuses études épidémiologiques qui ont été conduites notamment après la première guerre mondiale n'ont pas permis de démontrer l'existence d'un lien entre cancer du poumon et intoxications aiguës chez les victimes d'intoxication au « gaz moutarde ».

Données clés

Auteur: M. Denis Jacquat

Circonscription: Moselle (2e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 74750

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1743 **Réponse publiée le :** 6 mai 2002, page 2366